



OUPS, ON A OUBLIÉ LES ASTREINTES?

Il n'y a pas si longtemps, les astreintes chauffeurs étaient assurées par les chauffeurs de l'établissement. Ceux-ci étaient sous la responsabilité de l'Attachée via le pôle économat.

Ils organisaient leur service et tout fonctionnait pour le mieux.

Puis, la Direction a décidé de changer leur responsable, de modifier leur mode de fonctionnement, et de les rattacher aux ESLP (qui n'existent pas encore) sans même les écouter ni passer par le CSA Local.

Les efforts qu'ils faisaient (presque le double du nombre légal d'astreintes, ne pas respecter le temps de repos légal...), ils n'ont plus eu envie de les faire.

Alors la Direction a décidé de prendre les choses en main. Sans attendre le passage en CSA Interrégional, elle a décidé que les ELSLP étaient créées, que les agents Extractions Médicales en faisaient partie et qu'ils devaient participer au roulement des astreintes. **Il y avait urgence !**

Et que constatons-nous aujourd'hui ? Personne pour faire l'astreinte du week-end qui vient de passer, et personne de programmé pendant 2 semaines !

Nous devrions presque en sourire tant nous sommes habitués maintenant à tant d'amateurisme, mais ces manquements obligent l'Officier de permanence à devoir bricoler et découvrir encore plus la détention ou le service de nuit en cas d'extraction médicale d'urgence.

FO Justice Borgo n'a qu'un seul message à faire passer à la Direction : **ressaisissez-vous !**

Car FO justice Borgo ne laissera pas le CP Borgo sombrer.

Adresse du bureau local : lieu-dit Canavaggio
20290 Borgo

SLP FO Justice Borgo
le 29 avril 2025